



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**  
des Personnels de Préfecture

**JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES**

HYGIENE SECURITE ET MEDECINE DE PREVENTION

Réunion du comité d'hygiène et de sécurité spécial ( CHSS°) des cours administratives d'appel et des tribunaux administratifs du 23 mars 2012

La réunion du CHSS s'est tenue au Conseil d'Etat sous la présidence de M. DEVYS.

Vos représentants FO, M. Patrick **FOUINETEAU** et Mme Colette **GOUSSI** sont intervenus sur les points suivants :

**Approbation du procès-verbal de la séance du CHS du 25 novembre 2012-04-02**

Le PV du dernier CHS n'a pas donné lieu à modification. Ce PV reprenait pour l'essentiel l'intervention de M. DUBREUIL président du Tribunal administratif de Marseille qui présentait les résultats des travaux menés par le groupe de travail relatif à **la sécurité de l'accueil et des salles d'audiences.**

Force Ouvrière n'a eu de cesse d'alerter l'administration sur les risques encourus par les agents des greffes dans les juridictions. Ce rapport formule dix propositions d'action :

- Réalisation d'un diagnostic de sécurité dans chaque juridiction,
- Mise en place d'un réseau de collecte et de partage d'information,
- Réalisation d'évaluations de la prise en compte des questions de sécurité et de sûreté,
- Sensibilisation et formation du personnel,
- Développement d'outils formalisés de prévention et de réaction aux agressions ou crises,
- Valorisation de la carrière des agents intervenant au contact du public,
- Matérialisation des zones de circulation,
- Aménagement de sorties ou de refuges,
- Moyens de communication pour limiter les effets de l'isolement physique des agents,
- Moyens techniques complexes et aménagements répondant à un besoin spécifique.

**Force Ouvrière a largement participé à cette réflexion** et veillera à ce que ce rapport, étape essentielle dans la construction d'un dispositif d'ensemble pour l'amélioration de la sécurité des accueils et des salles d'audiences dans chaque juridiction, permette de renforcer la sécurité des agents dans nos juridictions.

Lors de la visite des tribunaux de Pau, de Limoges et dernièrement de Dijon, les membres du CHS ont établi un diagnostic de la sécurité et des aménagements à prévoir au regard de ce rapport.

Ces travaux seront associés à ceux prévus pour l'aménagement des locaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

**L'examen des registres de santé et sécurité au travail** (période du 01/10/2011 au 31/01/2012) n'a donné lieu à aucun commentaire, chaque observation ayant reçu une réponse de l'administration.

Lors de la visite des juridictions dans le cadre du CHS, nos représentants ne manquent pas de rappeler aux agents l'existence et l'utilité des ces registres.

**En application du protocole sur les risques psychosociaux**, une demande a été formulée par les organisations syndicales pour la mise en place d'une veille nationale, dans la mesure où les veilles mises en place dans les préfectures concernent exclusivement les agents qui y sont affectés.

### **Bilan sur les accidents de service pour la période du 01/10/2011 au 31/01/2012.**

7 accidents de service et 6 accidents de trajets sont encore à déplorer sur la période.

### **Assistant de Prévention.**

Le rôle de l'assistant de prévention n'a fait que croître depuis sa mise en place. Il assiste et conseille le président de juridiction dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail. L'ensemble des membres du CHS a admis la réussite de cette opération. Force Ouvrière a demandé que soit présenté en fin d'année au CHS l'ensemble des rapports des AP adressés à leurs présidents respectifs.

### **Formation SST**

Force Ouvrière souhaite un suivi de ces formations dans chaque juridiction. Dans les petites juridictions il devrait y avoir 3 SST formés et capables d'intervenir et 6 dans les autres juridictions.

### **Equipement informatique des agents de greffe chargés d'utiliser le logiciel « Chorus »**

Force Ouvrière avait demandé la mise en place de deux écrans 22 pouces pour les agents chargés d'utiliser le logiciel Chorus. En réponse à notre demande, la direction des systèmes d'information du Conseil d'Etat vient de procéder à la livraison d'un écran supplémentaire. Une consultation est en cours pour les JA ultramarines.

### **Expérimentation sur la dématérialisation.**

A la demande des organisations syndicales, une enquête ciblera les points ergonomiques et plus particulièrement les symptômes liés aux troubles visuels. Le recueil des données pourrait être mené par les assistants de prévention qui remettront à cette occasion un document sur l'ergonomie des postes de travail.

**Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 les délégations du CHS auront visité les sites suivants :**

- TA de Limoges le 19 janvier 2012
- TA de Dijon le 29 mars 2012
- CAA de Douai le 10 mai 2012

**La prochaine réunion du CHS aura lieu le 22 juin 2012.**

---

**N'hésitez pas à utiliser les cahiers d'hygiène et de sécurité** qui doivent être mis à votre disposition dans un lieu facilement accessible pour y faire figurer vos observations et suggestions.

Vos représentants titulaires et suppléants Force Ouvrière en CHS

- **Patrick FOUINETEAU** au TA de MONTPELLIER
- **Michaël HUTIN** au TA de MONTPELLIER
- **Irène MONTANGON** à la CAA de BORDEAUX
- **Christiane PEYRE** au TA de MARSEILLE.